

Rapport de commencement

1. Information de base

Nom	SANOUE Gaoussou
Pays	Burkina-Faso
Organisation	Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire
Position	Point focal riz DGPV et spécialiste des semences au Service National des Semences.

2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

a) Résumé des progrès

Le premier semestre 2015 de mise en œuvre de la SNDR a été marqué par le renouvellement de l'équipe task-force Burkina-Faso, l'ancien point focal ayant été admis à la retraite. Le projet d'arrêté de désignation des nouveaux membres est en signature au ministère de l'Agriculture.

Les Termes de Référence de la rencontre de concertation et d'orientation de la nouvelle équipe sont déjà élaborés à cet effet. Cette rencontre servira de cadre de partage des grandes lignes de la présentation qui doit être faite au cours de la formation au Japon afin de recueillir les amendements des uns et des autres membres. Ce sera également l'occasion de discuter autour du chronogramme des activités de la CARD et de préparer au mieux la participation du Burkina-Faso à l'assemblée générale qui devrait avoir lieu au Ghana.

L'autre événement ayant marqué la mise en œuvre du PDDAA et SNDR est l'atelier d'information sur le nouveau projet FAO sur financement de la république de Corée. Ce projet est issu des actions prioritaires décrites par la SNDR et est intitulé « projet régional de renforcement des capacités et partage d'expériences pour le développement durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique grâce à la coopération Sud-Sud « GCP/RAF/497/ROK ». Le coût total du projet pour les trois pays (Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Nigeria) et sur les 3 ans est de 1 897 533 Dollars US, soit environ 948 766 500 FCFA. La tutelle technique du projet est le MARHASA à travers la DGPER et le projet s'intéressera tout particulièrement aux jeunes et aux femmes.

b) Résumé des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action dans votre pays.

- ✓ Le rapport de formation a été diffusé à l'ensemble des acteurs clés du processus d'intégration SNDR/PNSR ;
- ✓ La problématique du riz a été inscrite dans un cadre de concertation au niveau du ministère de l'Agriculture ;
- ✓ Une réunion du comité de suivi de la SNDR a été tenue pour la désignation d'un nouveau point focal de la SNDR ;
- ✓ Projet d'arrêté de désignation des membres de la task-force élaboré et en signature au secrétariat général du Ministère de l'Agriculture.

- c) Présentation de la liste du ou des département(s), institut(s) et/ou entité(s) partenaire(s) pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.
 - ✓ SP/CPSA
 - ✓ Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture ;
 - ✓ Direction Générale des Productions Végétales;
 - ✓ Direction Générale des études et des statistiques sectorielle Agricoles ;
 - ✓ Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale ;
 - ✓ FAO ;
 - ✓ GIZ ;
 - ✓ Projet Riz Pluvial ;
 - ✓ CIRB

- d) Présentation de la liste des expériences réussies (bonnes pratiques) dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.
 - ✓ Alignement du budget de la SNDR sur celui du PNSR ;
 - ✓ Mise en place d'un cadre de concertation périodique entre partenaires PNSR ;
 - ✓ Prise en compte du secteur rizicole dans les priorités du Ministère de l'Agriculture ;

3. **Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même**

- a) Obligations de votre organisation portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.
 - ✓ Appui technique à la mise en œuvre de l'alignement entre PDDAA et la SNDR

- b) Obligations de votre département portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.
 - ✓ Appui technique à la mise en œuvre de l'alignement entre PDDAA et la SNDR

c) **Difficultés rencontrées par le secteur riz en générales**

- a) Les difficultés rencontrées par le secteur riz du Burkina-Faso

Dans le domaine de la production

- ✓ Mobilisation insuffisante des ressources en eaux
- ✓ Insuffisance d'agents d'appui-conseil et de vulgarisation
- ✓ Insuffisance des équipements de préparation du sol
- ✓ Faible utilisation des intrants (engrais et pesticides)
- ✓ Faible adoption des paquets technologiques et du calendrier cultural
- ✓ Dégradation des sols
- ✓ Faible niveau d'organisation des acteurs
- ✓ Insuffisance et l'irrégularité des pluies en riziculture pluviale
- ✓ Analphabétisme des acteurs
- ✓ Insuffisance des terres aménagées
- ✓ Insuffisance des infrastructures de séchage et de stockage

Dans le domaine de la transformation

- ✓ Environnement législatif et réglementaire peu favorable au développement de la transformation industrielle
- ✓ Insuffisance des équipements et outillages post-récolte
- ✓ Insuffisance et faiblesse de la qualité du paddy mis sur le marché
- ✓ Coût élevé des facteurs de production notamment l'énergie
- ✓ Coûts élevés de l'entretien des machines (pièces de rechanges, réparation etc.)

- ✓ Difficulté d'accès au crédit
- ✓ Construire des infrastructures de stockage/conservation dans des sites rizicoles

Dans le domaine de la commercialisation

- ✓ Insuffisance du paddy sur le marché
- ✓ Forte importation du riz
- ✓ Absence d'un réseau de commercialisation du riz
- ✓ Insuffisance d'infrastructures de stockage et d'équipement de conditionnement
- ✓ Faible disponibilité du riz local sur le marché national

b) Liste des mesures qui ont déjà été prises pour résoudre les difficultés

Les mesures déjà prises pour pallier à ses difficultés sont celles inscrites dans la Stratégie Nationale de la Riziculture du Burkina. Elles se résument à :

- ✓ La promotion de la riziculture pluviale stricte (sensibilisation, les champs écoles)
- ✓ La vulgarisation de nouvelles variétés de riz NERICA de bas-fond et de riz pluvial strict (FKR 45N, 47N et 49N et 58N, 60N et 62N) plus résistantes aux variabilités pluviométriques et moins exigeants en aménagement,
- ✓ L'intégration quasi systématique de la riziculture dans les projets nés après la crise alimentaire de 2008 notamment dans le domaine des aménagements de bas-fond ;
- ✓ L'instauration par le forum national sur le riz d'un prix plancher depuis 2010 et qui est négociable chaque 2 ans et qui rémunère les productions de riz paddy
- ✓ La facilitation de l'accès aux équipements (technologies) performants et adaptés pour les transformateurs du riz (décortiqueuses, batteuses, mini moissonneuses....)
- ✓ La mise en œuvre de la politique d'accès aux intrants à prix subventionné (production et de distribution) et aux équipements (production et la transformation);
- ✓ La mise en œuvre de la politique de commercialisation (acheteur institutionnel-SONAGESS, promotion de la consommation nationale à travers les fora, prix plancher au producteur, vente à prix social, etc.);
- ✓ L'organisation/restructuration des acteurs de la filière (CIR-B, UNPSB, UNPR-B et leurs démembrements
- ✓ Le développement de la pratique de l'irrigation de complément
- ✓ Le renforcement du système de recherche en matière de création/innovation rizicole et d'introduction des variétés performantes de riz adaptées
- ✓ Le renforcement de l'appui-conseil aux producteurs (recrutement, redéploiement, formation/recyclage des agents de terrain, ouverture du cycle d'ingénieurs, matériels roulants, etc.),

c) Le plan d'action pour aborder les difficultés est celui inscrit dans la SNDR et la mise en œuvre des projets issus des notes conceptuelles :

-  appui à la mécanisation de la filière riz,
-  Aménagement et intensification de la riziculture
-  Financement de la riziculture
-  Renforcement des instituts de recherche et des centres de formations
-  Restructuration des acteurs

d) Attentes de la formation

Partage d'expérience avec les autres pays sur comment résoudre les difficultés susmentionnées.

d) défis dans l'application SNDR

a) les défis

- Mise en place de la nouvelle équipe nationale de pilotage de la SNDR ;
- L'évaluation à mi-parcours de la SNDR ;

- Organiser des sessions pour l'intégration effective de la SNDR dans le nouveau cycle du Programme National du Secteur Rural (le PNIA pour les autres pays qui constitue le l'opérationnalisation du PDDAA au niveau pays) ;
 - La définition d'une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre de la SNDR ;
 - Préparation de la prochaine Assemblée Générale de la CARD en novembre à Accra.
 - Profiter de la table ronde du PNSR pour mobiliser les intentions ou les ressources pour le financement des actions prioritaires
- b) Pour surmonter les difficultés, il faut surmonter le problème du financement des activités CARD/Burkina.
- c) L'alignement CARD-PDDAA a donné la possibilité au processus de revisiter les objectifs quantitatifs de la SNDR et réajuster l'ensemble des actions afin de créer une cohérence avec le PNSR)
- d) Les attentes : partager avec les autres pays participants leur expérience.
- e) **Difficultés de promouvoir l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR**

Liste des difficultés dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR (par ex. : cadre institutionnel inapproprié, manque de capacités, manque de soutien politique, responsabilités mal définies, absence de prise de conscience.)

- ✓ Instabilité politique ;
- ✓ Difficultés financière pour la tenue des rencontres de concertation ;
- ✓ Difficulté de désignation du nouveau point focal SNDR.

Liste des mesures que vous prévoyez de prendre (en ce moment) pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus.

- ✓ Recherche de fonds pour la tenue des cadres de concertation auprès des partenaires
- ✓ Tenue d'une rencontre élargie à tous les membres task forces pour la désignation du nouveau point focal et du comité technique

Liste des mesures que les membres du Secrétariat CARD ainsi que du Comité de pilotage CARD pourraient prendre pour affronter les difficultés indiquées dans la liste.

- ✓ Appui financier pour les activités SNDR ;